



JH & ASSOCIÉS

**CONGREGATION DES MONIALES DE BETHLEEM
DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE ET DE SAINT BRUNO**

2055, chemin de Piquetière
38380 SAINT LAURENT DU PONT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

RAPPORT AVEC CERTIFICATION SANS RÉSERVE

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 août 2021 nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CONGREGATION DES MONIALES DE BETHLEEM DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE ET DE SAINT BRUNO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821.180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil permanent.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Toulon, le 12 novembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

JH & ASSOCIES

Edouard LOMPRES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Lompres', written over the printed name.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont

B I L A N A C T I F
présenté en euro

A C T I F	Exercice clos le 31/12/2023				Exercice N-1 31/12/2022	Exercice N-2 31/12/2021
	Brut	Amort-Prov	Net	%		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds commercial	483 873		483 873	1,22%	483 873	483 873
Autres immobilisations incorporelle	0	0	0	0,00%	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	3 138 592	526 827	2 611 766	6,58%	2 536 709	2 478 510
Constructions	35 555 419	12 714 969	22 840 450	57,58%	22 808 721	22 613 973
Installations techniques, matériel &	572 977	321 177	251 799	0,63%	264 493	288 238
Autres immobilisations corporelles	1 842 184	1 014 004	828 180	2,09%	673 228	627 870
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
		Remboursement	Total			
Prêts	135 208	12 500	122 708	0,31%	135 208	147 958
TOTAL des immobilisations (I)	41 728 253	14 589 477	27 138 776	68,41%	26 902 233	26 640 423
STOCKS						
Matières premières, approvisionnement	466 932		466 932	1,18%	276 726	251 735
Produits intermédiaires et finis	2 913 698	15 086	2 898 612	7,31%	2 171 339	2 128 106
Marchandises	154 109	60 624	93 485	0,24%	102 174	78 821
Avances & acomptes versés sur com	1 663	0	1 663	0,00%	17 678	5 248
Créances usagers et comptes rattache	498 934	87 053	411 881	1,04%	323 290	375 179
AUTRES CRÉANCES						
Personnel	3 313		3 313	0,01%	327	672
Organismes sociaux	0		0	0,00%	3 672	112
Subventions à recevoir	72 023		72 023	0,18%	77 223	0
État, taxes sur le chiffre d'affaires	9 068		9 068	0,02%	4 069	2 338
Comptes courants monastères Hors c	8 032		8 032	0,02%	65 197	69 499
Autres	0		0	0,00%	0	155 838
TRÉSORERIE						
Valeurs mobilières de placement	5 674 747		5 674 747	14,31%	6 173 132	5 184 514
Disponibilités	2 888 594		2 888 594	7,28%	2 848 843	2 825 198
Charges constatées d'avance	886		886	0,00%	0	0
TOTAL de l'actif circulant (II)	12 692 000	162 763	12 529 237	31,59%	12 063 671	11 077 260
TOTAL DE L'ACTIF	54 420 253	14 752 240	39 668 013	100%	38 965 904	37 717 683

Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont

BILAN PASSIF
présenté en euro

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023		Exercice N-1 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
	euros	%	euros	euros
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	33 909 396	85,48%	34 019 907	33 152 058
Résultat de l'exercice	-1 423 768	-3,59%	-1 242 932	-1 715 250
Report à nouveau	-13 694 518	-34,52%	-12 328 644	-10 613 395
Autres Fonds Associatifs				
Fonds Associatifs avec droit de reprise	17 168 140	43,28%	16 395 316	15 095 100
Subvention d'investissement sur biens non renouvelés	1 782 612	4,49%	1 772 612	1 457 672
Amortissements des subventions	-138 209	-0,35%	-96 530	-59 605
TOTAL des capitaux propres (I)	37 603 653	94,80%	38 519 729	37 316 581
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques et charges	41 405	0,10%	42 098	60 526
EMPRUNT A LONG TERME				
Emprunt Patronato Universitarion Fundacion	1 411 769	3,56%	0	0
TOTAL des provisions et dettes à long terme (II)	1 453 174	3,66%	42 098	60 526
FONDS DÉDIÉS				
Fonds dédiés	0	0,00%	0	0
TOTAL des fonds dédiés (III)	0	0,00%	0	0
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	5 195	0,01%	5 195	5 195
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	8 575	0,02%	1 774	4 510
Fournisseurs et comptes rattachés	212 085	0,53%	135 987	74 144
Autres	385 331	0,97%	261 120	256 727
TOTAL des dettes (IV)	611 186	0,57%	446 174	401 102
TOTAL DU PASSIF	39 668 013	99%	39 008 002	37 778 209

Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont

COMPTE DE RÉSULTAT
présenté en euro

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS			Exercice clos le		Exercice N-1		Exercice N-2		Variation	
			31/12/2023		31/12/2022		31/12/2021			
	France	CE Export	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
PRODUITS D'EXPLOITATION										
Ventes de marchandises	108 070	2 016	110 086	1,50%	96 970	1,33%	61 496	1,12%	13 117	0,18%
Production vendue de biens	2 135 663	875 651	3 011 314	41,02%	2 916 435	39,88%	2 849 692	52,03%	94 879	1,30%
Prestation de services	11 085	0	11 085	0,15%	11 962	0,16%	10 387	0,19%	-877	-0,01%
Montants nets prod. d'exploit°	2 254 817	877 667	3 132 485	42,67%	3 025 367	41,37%	2 921 576	53,34%	107 118	1,46%
	3 132 485									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION										
Production stockée			731 882	9,97%	56 686	0,78%	-311 337	-5,68%	675 196	9,23%
Subventions d'exploitation			624 139	8,50%	221 691	3,03%	511 597	9,34%	402 447	5,50%
Pensions et autres allocations			1 227 388	16,72%	1 773 654	24,25%	1 097 383	20,04%	-546 266	-7,47%
Amortissements des subventions			41 679	0,57%	36 925	0,50%	19 572	0,36%	4 754	0,07%
Participation des monastères Hors de France			202 703	2,76%	764 387	10,45%	279 363	5,10%	-561 684	-7,68%
Autres produits			1 133 695	15,44%	1 139 782	15,59%	780 504	14,25%	-6 086	-0,08%
Transfert de charges			195 474	2,66%	199 377	2,73%	165 647	3,02%	-3 903	-0,05%
Reprise sur amortissements et provisions			34 480	0,47%	93 740	1,28%	5 022	0,09%	-59 260	-0,81%
Sous-total des autres produits d'exploitation			4 191 440	57,10%	4 286 243	58,61%	2 547 750	46,52%	-94 803	-1,30%
Total des produits de exploitation (I)			7 323 925	99,77%	7 311 609	99,98%	5 469 326	99,86%	12 316	0,17%
PRODUITS FINANCIERS										
Autres intérêts et produits assimilés			13 423	0,18%	1 174	0,02%	1 386	0,03%	12 248	0,17%
Différences positives de change			567	0,01%	86	0,00%	0	0,00%	481	0,01%
Produits nets s/cessions valeurs mobilières de plac			0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total des produits financiers (II)			13 989	0,19%	1 260	0,02%	1 386	0,03%	12 729	0,17%
PRODUITS EXCEPTIONNELS										
Sur opérations de gestion			3 000	0,04%	0	0,00%	6 500	0,12%	3 000	0,04%
Sur opérations en capital			0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total des produits exceptionnels (III)			3 000	0,04%	0	0,00%	6 500	0,12%	3 000	0,04%
TOTAL DES PRODUITS (I)+(II)+(III)			7 340 914	100%	7 312 869	100%	5 477 212	100%	28 045	0%
DEFICIT			-1 423 768		-1 242 932		-1 715 250		-180 836	
TOTAL GENERAL			8 764 682		8 555 801		7 192 462		208 881	

Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont

COMPTE DE RÉSULTAT
présenté en euro

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES	Exercice clos le 31/12/2023		Exercice N-1 31/12/2022		Exercice N-2 31/12/2021		Variation	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises	209 345	2,39%	165 328	1,93%	90 915	1,26%	44 017	0,51%
Achats de matières premières et autres	603 224	6,88%	512 383	5,99%	336 512	4,68%	90 841	1,06%
Variations des stocks de matières premières et autres	-218 803	-2,50%	-24 991	-0,29%	-32 753	-0,46%	-193 812	-2,27%
Autres achats non stockés	1 560 512	17,80%	1 471 214	17,20%	1 122 421	15,61%	89 298	1,04%
Services extérieurs	787 824	8,99%	687 731	8,04%	570 207	7,93%	100 093	1,17%
Autres services extérieurs	735 559	8,39%	744 977	8,71%	682 519	9,49%	-9 418	-0,11%
Impôts, taxes et versements assimilés	127 894	1,46%	120 823	1,41%	118 519	1,65%	7 071	0,08%
Salaires et traitements	1 241 775	14,17%	1 178 623	13,78%	1 047 617	14,57%	63 151	0,74%
Charges sociales salariés et	1 618 850	18,47%	1 734 675	20,27%	1 315 170	18,29%	-115 825	-1,35%
Autres charges du personnel	0	0,00%	133	0,00%	0	0,00%	-133	0,00%
Subventions accordées par la Congrégation	998 613	11,39%	870 388	10,17%	962 416	13,38%	128 225	1,50%
Autres charges	12 290	0,14%	6 883	0,08%	2 933	0,04%	5 407	0,06%
<u>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</u>								
sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 031 904	11,77%	1 016 612	11,88%	964 792	13,41%	15 292	0,18%
sur l'actif circulant : dotations aux provisions	45 485	0,52%	62 412	0,73%	6 004	0,08%	-16 927	-0,20%
pour risques et charges : dotations aux provisions	10 210	0,12%	8 610	0,10%	4 045	0,06%	1 600	0,02%
Total des charges d'exploitation (I)	8 764 682	100,00%	8 555 801	100,00%	7 191 318	99,98%	208 881	2,44%
CHARGES FINANCIÈRES								
Intérêts et charges assimilées	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Charges nettes s/cessions valeurs mobilières placées	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Pertes de change	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total des charges financières (II)	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sur opérations en capital	0	0,00%	0	0,00%	1 143	0,02%	0	0,00%
Total des charges exceptionnelles (III)	0	0,00%	0	0,00%	1 143	0,02%	0	0,00%
TOTAL DES CHARGES (I)+(II)+(III)	8 764 682	100%	8 555 801	100%	7 192 462	100%	208 881	2%
EXCEDENT								
TOTAL GENERAL	8 764 682		8 555 801		7 192 462		208 881	

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont**

ANNEXE aux comptes annuels, présentée en euros

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
Il s'agit du neuvième exercice présenté sous forme de comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 39 668 013 €.

Le résultat net comptable est un déficit de (1 423 768)

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/08/2024 par les responsables.

Les comptes présentent un comparatif N-1 (31/12/2022) et N-2 (31/12/2021)

1. Évènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice.

Evènements significatifs :

La Congrégation française a repris à son passif une dette d'emprunt de son ex-monastère de Sigena en Espagne. Ce dernier a été fermé en 2020 et rendu aux sœurs de Sanjuanistas qui en sont propriétaires.

Un document de transfert de la dette a été signé avec la "Patronato Universitario Fundacion" qui a prêté les fonds lors de la construction du grand-cloître de Sigena, et accepté le transfert de la dette. Cette reprise au passif du bilan a été effectuée par la diminution de la valeur du Patrimoine intégré pour un montant de 1 431 769,19 € pour lesquels la Congrégation s'est engagée à rembourser un minimum de 60 000€ par exercice.

2. Principes, règles et méthodes comptables.

2.1. Méthode générale.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le nouveau référentiel 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, aux prescriptions du Code du commerce, et au règlement n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques, à l'exception des stocks.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont**

2.2. Principales méthodes d'évaluation et de présentation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes, sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

La Congrégation a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

2.2.2. Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposable à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Aménagement des terrains	50 ans
Constructions	50 ans
Agencement des constructions	20 ans
Matériel et outillage industriels	10 ans
Agencement, aménagement installation	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	20 ans
Autres immobilisations incorporelles (I	3 ans

2.2.3. Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée à partir du prix de cession interne diminué de la marge de l'atelier de production.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de bien concourant à la production.

Les stocks en dépôt hors de France sont évalués au prix de revient.

2.2.4. Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont**

Le prêt à monsieur Groblewski qui figure dans le bilan au 31.12.2023 pour un montant de 90.916,82 € est garanti par une inscription du privilège de prêteur de deniers pour un montant de 190 000€ et l'inscription d'hypothèque conventionnelle pour 10 000€.

2.2.5. Provision pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.6. Indemnité de fin de carrière :

La Congrégation a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après :

Méthode de calcul de la dette actuarielle	
table de mortalité	TG 05
taux de rotation	1%
taux d'évolution salariale	1%
taux d'actualisation	4,00%

2.2.7. Effectif moyen :

Effectif moyen	
Cadres	1
Non-cadres	48

2.2.8. Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 8 040€ TTC.

2.2.9. Bénévolat :

L'organisation de la Congrégation et la spécificité de la vie monastique rendent impossible la mise en place d'outils de collecte pour la valorisation du bénévolat.

2.2.10. Immeubles occupés à titre gratuit :

Deux entités sont des immeubles occupés à titre gratuit. Notre logiciel ne nous permet pas de les comptabiliser en classe 8.

1/ Monastère de Paris - 2 rue Mesnil - 75116 Paris

Propriété de la ville de Paris

Pour ce monastère, il ne nous a pas été possible de déterminer la valeur locative.

2/ Monastère du Saint Désert - 2055, chemin de Piquetière - 38380 Saint Laurent du Pont

Propriété des Moines de Bethléem

Valeur locative d'après l'avis d'impôts fonciers : 36 328 €

3/ Monastère de Currière - 3816, route forestière de la Charmette - 38380 Saint Laurent du Pont

Propriété de L'ONF et sous-location aux Chartreux

Pour ce monastère, il ne nous a pas été possible de déterminer la valeur locative.

4/ Monastère Notre-Dame de Pitié - Mougères - 34720 Caux

Propriété des Chartreux

Valeur locative d'après l'avis d'impôts fonciers : 13 144 €

5/ Monastère de La Verne - 83610 Collobrières

Propriété de l'ONF

Valeur locative d'après l'avis d'impôts fonciers : 39 264 €

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS présentée en euros

1. Notes sur le bilan actif

1.1. Immobilisations

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	483 873			483 873
Immobilisations corporelles	39 839 225	1 293 716	23 769	41 109 172
Immobilisations financières	135 208		12 500	122 708
Total	40 458 306	1 293 716	36 269	41 715 753

1.2. Amortissements

Immobilisations amortissables	À l'ouverture	Dotation	Reprise	À la clôture
Immobilisations incorporelles	0	0		0
Aménagements Terrains	476 841	49 986		526 827
Constructions				
Bâtiments sur sol propre	6 212 880	411 883		6 624 762
Aménagements sur sol propre	2 857 725	206 726		3 064 451
Bâtiments sur sol d'autrui	1 828 814	133 334		1 962 148
Aménagements sur sol d'autrui	987 591	76 017		1 063 608
Installations techniques d'atelier	286 472	34 705		321 177
Autres immobilisations corporelles				
Matériel d'équipement maison	425 693	68 741		494 434
Matériel de transport	348 968	41 373	11 000	379 341
Matériel de bureau	67 045	3 031		70 075
Mobilier	64 045	6 109		70 153
Total	13 556 073	1 031 904	11 000	14 576 977

1.3. État des stocks

	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Matières premières	234 594	75 271		309 865
Accessoires	0	22 047		22 047
Produits consommables	28 634	94 770		123 404
Matériel d'emballage	13 498		1 882	11 616
Produits intermédiaires	550 497	292 098		842 595
Produits finis	1 379 326	300 432		1 679 758
Produits finis en dépôt Hors de France	261 318	130 027		391 345
Provision pour dépréciation stocks produits finis	-19 802	4 716		-15 086
Marchandises	144 784	9 325		154 109
Provision pour dépréciation stocks marchandises	-42 610		18 014	-60 624
Total	2 550 239	928 686	19 896	3 459 029
Total variation		908 790		

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont**

1.4. État des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	jusqu'à un an	à plus d'un an
Créances de l'actif circulant			
Avances et avoirs fournisseurs	1 663	1 663	
Créances (recettes Maison et Artisanat)	403 809	323 047	80 762
Clients douteux	94 248	94 248	
Factures à établir	877	877	
Autres créances	3 313	3 313	
Subventions à recevoir	72 023	72 023	
Créances sur l'Etat	9 068	9 068	
Compte-courants mon. Hors de France	8 032		8 032
Charges constatées d'avance	886	886	
Total	593 920	505 126	88 794

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS présentée en euros

4. Notes sur le bilan passif

4.1. Fonds associatifs

Postes	À l'ouverture	Affectation résultat	Augmentation	Diminution	À la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Valeur du patrimoine intégré	29 897 645		93 011	1 471 495	28 519 161
Apports sans droit de reprise	0		862 833		862 833
(1) Dons pour investissement	2 544 253		202 609		2 746 863
Dons et legs notariés	1 302 921		49 784	21 290	1 331 414
(2) Apports avec droit de reprise	3 535 258		6 500	3 478 000	63 758
(2) Apports avec droit de reprise PP	12 860 058		5 012 496	768 172	17 104 383
Réserves	275 088		174 037		449 125
Report à nouveau	-12 328 644	-1 242 932		122 942	-13 694 518
Deficit de l'exercice précédent	-1 242 932				
Excédent de l'exercice précédent					
Résultat de l'année en cours			0	1 423 768	-1 423 768
Autres Fonds associatifs					
(3) Subventions	1 772 612		10 000		1 782 612
(4) Amortissements des subventions	-96 530			41 679	-138 209
Total	38 519 729	-1 242 932	6 411 270	5 780 636	37 603 653
Provisions			630 634		
Provisions pour départ à la retraite	42 098			693	41 405
Emprunt à long terme					
Emprunt Patronato Universitario Fu	0		1 411 769		1 411 769
Total de la classe I après résultat	38 561 827		629 941		39 056 827
Total de la classe I avant résultat	39 804 759				40 480 595

- (1) Dons pour investissements : dons affectés par les donateurs à l'immobilier qui figurent directement en Fonds Associatif
- (2) Apports avec ou sans droit de reprise : héritages reçus par les membres de la Congrégation
- (3) Subventions reçues par la Fondation des Monastères, la Fondation du Patrimoine, la Fondation Nationale pour le Clergé, la Fondation AnBer, l'Association des Corbières, la Région BFC, la DRAC et le Département 71 affectés par les donateurs aux investissements.
- (4) A partir de 2020, les subventions d'équipement sont amorties annuellement sur la durée de vie des équipements.

4.2. État des dettes et produits constatés d'avance

Dettes	Montant brut	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilés	1 416 964	60 000	305 195	1 051 769
Avances et acomptes reçus sur cde	8 575	8 575	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	212 085	212 085	0	0
Autres	472 384	378 152,62	94 231	0
Total	2 110 008	658 813	399 426	1 051 769

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS présentée en euros

5. Notes sur le compte de résultat

Détail des transferts de charges	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
Transferts de charges			
Transfert avantages en nature salariés	4 706	6 970	7 484
Exonération covid URSSAF		4 994	5 632
Remboursement divers	56 444	33 843	24 531
Remboursement transport	40 366	41 738	53 452
Remboursement expédition export	6 079	6 589	2 498
Remboursement expédition avec TVA	20 505	20 123	9 054
Remboursement frais de PTT	4 906	2 370	3 402
Remboursement frais d'études La Verne	0	2 327	0
Remboursement Hors de France à Maison-Mère	0	0	0
Remboursement assurances	33 772	31 228	24 899
Remboursement Caisse maladie et Mutuelles	28 696	39 613	34 696
Remboursement frais médicaux EMI non reversés	0	9 582	0
Total des Transferts de Charges	195 474	199 377	165 647

Détail des produits exceptionnels	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations en gestion			
plus value cession immobilisations (véhicule)	3 000	0	6 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
néant		0	0
Total des produits exceptionnels	3 000	0	6 500

Détail des charges exceptionnelles	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges exceptionnelles sur opérations en gestion			
néant		0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Valeurs comptables d'immobilisations corporelles cédées		0	1 143
Total des charges exceptionnelles	0	0	1 143

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno
38380 Saint Laurent du Pont**

LISTE DES IMMOBILISATIONS OCCUPÉES PAR LA CONGRÉGATION AU 31/12/2023

Lieux	Régime juridique	Année d'occupation
Notre Dame de la Présence de Dieu 2, rue Mesnil 75116 PARIS	mise à disposition de la Paroisse Saint Honoré d'Eylau locataire de la ville de Paris	1980
Notre Dame de Bethléem route de Poligny 77140 NEMOURS	propriété de la Congrégation	1972
Notre Dame de la Gloire-Dieu Les Montsvoirons 74420 BOEGE	propriété de la Congrégation	1974
Notre Dame de l'Unité Pugny-Chatenod 73100 AIX LES BAINS	propriété de la Congrégation	1971
Notre Dame du Buisson Ardent Currière en Chartreuse 38380 SAINT LAURENT DU PONT	sous location aux Chartreux locataires de l'ONF	1974
Notre Dame du Saint Désert 2055 chemin de Piquetière 38380 SAINT LAURENT DU PONT	convention de mise à disposition propriété de la Congrégation des moines de Bethléem	1985
Le Désert de l'Immaculée Chemin de Peyras 65120 SAINT PE DE BIGORRE	propriété de la Congrégation	1998
Notre-Dame de la Source Saint Jean de l'Albère 66480 LE PERTHUS	propriété de la Congrégation	2019
Notre Dame de Pitié Mougères 34720 CAUX	location aux Chartreux	1977
Notre Dame du Torrent de Vie 83340 LE THORONET	propriété de la Congrégation	1978
Notre Dame de Clémence La Verne 83610 COLLOBRIERES	location à l'ONF	1982
Notre Dame du Val d'Adoration Le Val Saint Benoît 71360 EPINAC	propriété de la Congrégation	1983
Monastère l'Assunata Gloriosa 20145 SARI-SOLENZARA	propriété de la Congrégation	1986
Magasin de Lourdes 87 boulevard de la Grotte 65100 LOURDES	propriété de la Congrégation	1998
Magasin de Paris 18 rue Mesnil 75116 PARIS	propriété de la Congrégation	2008